

Liste des 21 engagements

1. Améliorer les services et la qualité environnementale des pôles d'activités économiques
2. Soutenir l'emploi et l'activité économique et développer la formation
3. Aménager durablement le territoire
4. Gérer durablement les déplacements communautaires
5. Promouvoir un habitat durable
6. Accueillir les gens du voyage
7. Développer la solidarité territoriale par les services publics
8. Créer un atlas des services publics décrivant leurs responsabilités et leur articulation
9. Développer la solidarité avec les plus fragiles
10. Gérer la ressource en eau de manière plus économe, améliorer l'équité et la qualité du service ;
11. Réduire les déchets à la source, mieux connaître et valoriser le gisement ;
12. Concilier sécurité, mise en valeur du patrimoine et économie d'énergie en matière d'éclairage public
13. Renforcer le maillage des espaces naturels et paysagers et développer leur gestion écologique
14. Développer la qualité environnementale et maîtriser l'énergie dans les équipements neufs et existants
15. Améliorer l'accessibilité de tous aux équipements sportifs et culturels communautaires ;
16. Mettre en place des actions pour initier un système interne de management environnemental (SME)
17. Introduire des critères de développement durable dans la commande publique (achats et services)
18. Former les élus et les services au développement durable ;
19. Généraliser l'analyse, le suivi-évaluation des projets au regard du développement durable
20. Développer le partenariat avec les communes autour du développement durable ;
21. Développer le partenariat avec les autres acteurs (Etat, entreprises, associations) autour du développement durable
22. Participer au renforcement du civisme et de l'écocitoyenneté en liaison avec les communes.